

Besoin2toit, l'hébergement étudiant à la carte

L'association Besoin2toit fait le lien entre les seniors et les étudiants à la recherche d'un logement.

L'association Besoin2toit, installée à Chaville, est spécialisée dans la cohabitation intergénérationnelle. "Nous avons créé l'association en juin 2007, nous dit Christine de Pascal, l'une des responsables de Besoin2toit, car nous pouvons résoudre à la fois les problèmes de solitude des personnes âgées et ceux des étudiants pour qui il est très difficile de se loger." Cette solution séduit de plus en plus les étudiants, ils sont presque 200 à avoir déposé un dossier auprès de l'association. "Nous les recevons en entretien individuel pour tester leur aptitude à vivre avec des seniors, précise Christine de Pascal. Nous organisons ensuite une rencontre avec la personne âgée." L'association propose également des speed dating pour former des binômes. "Malheureusement nous n'avons pas suffisamment de seniors prêts à ouvrir leur logement. Nous essayons de les rassurer et nous leur rappelons les avantages de la cohabitation intergénérationnelle."

Le premier binôme à Asnières

A ce jour, l'association a formé une cinquantaine de binômes. Présente dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et à Paris, l'association communique à l'occasion des forums des associations dans les communes. Lors de la semaine bleue, l'association a présenté son projet aux élus et à un groupe de seniors de la ville d'Asnières. Ces premiers contacts ont permis la formation d'un premier binôme à Asnières. L'étudiant devrait

emménager dans les prochains jours.

Guillaume GESRET

L'association propose trois formules :

Chambre gratuite

La plus courante. Le senior offre une chambre meublée et partage les parties communes (la salle de bain, le WC et la cuisine). L'étudiant dispose au minimum d'une soirée libre par semaine, d'un week-end libre par mois et de quatre semaines de congés par an. Il ne porte aucun soin à la personne qui l'héberge.

Chambre avec participation aux charges

L'étudiant peut offrir à un senior de son temps et de ses compétences. Par exemple, faire des courses, accompagner la personne chez le médecin, initier le senior aux nouvelles technologies, se promener dans le quartier, surveiller la maison en cas d'absence. Le senior propose une chambre meublée avec une participation aux charges à convenir.

Indemnité d'occupation normale

Loger un étudiant contre une indemnité d'occupation, n'excédant pas 350 € (charges comprises), ceci permettant un complément de revenu mensuel pour le retraité. L'étudiant occupe une chambre meublée, il n'a pas d'obligation de présence, ni de service à rendre, l'étudiant peut alors se consacrer pleinement à ses études.



Claudie Coquerelle,
Conseillère municipale,
déléguée à l'intergénération

"Faire tomber les préjugés"

Pourquoi la mairie d'Asnières soutient-elle cette opération ?

Cette cohabitation intergénérationnelle peut être un moyen d'apporter une solution pour de jeunes étudiants qui cherchent à se loger, d'agir contre l'isolement des personnes âgées. Ce sont deux priorités que l'équipe municipale s'est fixées.

Malheureusement, il y a plus de demandes d'étudiants que d'offres émanant de personnes âgées...

En effet, c'est un problème. La formule n'a jamais été expérimentée à Asnières. Beaucoup de seniors asniérois vivent seuls, bien souvent dans de grands appartements. Il est important de faire tomber certains préjugés sur les jeunes auprès des aînés et vice versa. Nous réfléchissons à l'organisation de rencontres, comme un "café du logement intergénérationnel", qui permettront à chacun de faire connaissance.

Contact : Besoin2toit,
8 rue Carnot,
92370 Chaville.
Tél. 06 34 50 01 38
E-mail et site internet
contact@besoin2toit.com
www.besoin2toit.com